

Irak, un processus d'institutionnalisation lent et compliqué

Etant donnée la fragilité du pays, approuver une Constitution où tous les iraquiens s'identifient ne sera pas facile.

Domingo del Pino

Lors du troisième anniversaire de la guerre d'Irak, la constitution de l'Assemblée nationale, la première dans l'histoire de cette nation qui soit survenue d'élections acceptablement propres, constitue le premier indice de normalité dans un pays où quasiment rien n'est normal. La controverse au sujet des résultats des élections législatives du 15 décembre 2005 n'ôte aucune valeur à cet exercice démocratique.

Symptôme du fait que quelque chose bouge en Irak, l'affluence massive des iraquiens aux urnes – 70 %, presque 11 millions d'électeurs – a représenté en soi même un formidable discrédit de l'insolite tentative de cinq groupes islamistes radicaux d'intervenir dans le processus électoral en déclarant l'assistance aux urnes « illicite » et « contraire à la *charia* ». Parmi ces groupes se trouvait celui du jordanien Abou Moussab Al-Zarkawi qui proclamait la détermination des cinq de poursuivre la *jihād* jusqu'à l'établissement d'un Etat islamique en Irak.

La nouvelle Assemblée nationale de 275 membres est dominée par les 128 députés chiites de l'Alliance unifiée iraquienne, à qui il suffirait l'appui des 53 députés du bloc kurde pour obtenir la majorité absolue de 137 députés nécessaire pour former un gouvernement. Cependant l'idée qui persiste est celle d'un gouvernement d'unité nationale incluant surtout une représentation du Bloc arabe sunnite dans le gouvernement. Après tout, les sunnites, qui avaient boycotté les premières élections pour la chambre provisoire de janvier 2005, ont obtenu 44 sièges. Sans les sunnites, toute tentative de gouvernement résulterait problématique. Surtout à ce stade où l'une des principales tâches que doit affronter le législatif élu est l'élaboration de la Constitution définitive du pays.

Le rejet moral et de principe de l'intervention militaire, quel que soit le pays où elle se produise, ne doit pas nous empêcher de reconnaître qu'il est possible que la politique américaine dans la région soit en train de recueillir ses premiers succès, précaires, depuis 2003. Au delà de ces considérations éthiques, l'invasion est un fait établi et le Proche-Orient semble s'acheminer de façon accélérée vers une situation d'incertitude généralisée, ainsi donc si l'aventure iraquienne commence à trouver une solution, il faut la saluer et l'appuyer.

Quoi qu'il en soit, il reste à démontrer en pratique ce que signifie gouverner en Irak, avec une armée étrangère de plus de 100 000 hommes sur son sol à laquelle la majorité du pays demande de s'en aller, avec un terrorisme qui ne concède aucun répit et une guerre de guérilla qui s'étend sur tout le territoire, et finalement un Parlement démocratique mais qui reproduit la division confessionnelle et ethnique du pays et tend à faciliter la création de fait de trois régions qui aspirent à fonctionner avec une autonomie relativement grande.

L'exemple du Liban

Gérer la diversité confessionnelle, ethnique et culturelle dans des régions où la fidélité du vote est historiquement unie à l'ethnie, le groupe ou la famille, est une expérience nouvelle que devront accomplir le gouvernement iraquien et ses citoyens. L'expérience du Liban, également atomisé culturellement, ethniquement et religieusement, peut être attrayante pour les nouveaux gouvernants iraquiens si les difficultés futures les accablent trop. A plus forte raison si l'on considère que les chiites et les kurdes sont majoritaires dans deux régions où le pétrole est plus abondant que l'eau.

Le pacte national libanais de 1943, signé par toutes les confessions libanaises après l'indépendance de la France, établissait, au delà de la démocratie et des processus électoraux, un système de partage du pouvoir authentiquement confessionnel. Ce système fut efficace tant qu'aucune des parties ne remit en question le recensement de la population sur lequel se basait la distribution des postes dans l'appareil d'Etat. Mais l'histoire récente du Liban nous rappelle aussi que les pactes de ce genre ne sont rien de plus qu'un *statu quo* éternellement remis en question.

Les Accords de Taëf (signés dans cette ville saoudienne en novembre 1989) introduisirent un nouvel accommodement dans la répartition du pouvoir, une fois de plus en marge des processus électoraux et de la démocratie. Nonobstant, l'un des sept points disposait, comme précaution nécessaire, qu'au delà du caractère confessionnel du pays, l'Etat libanais est unitaire, ce qui implique qu'il ne

peut pas se transformer en une fédération de communautés confessionnelles. Il s'agit peut-être là d'une clause que les irakiens devront introduire dans leurs accords, si cette unité de l'Etat, qui est aussi une exigence des pays arabes, coïncide avec la vision de futur de l'administration américaine pour le Proche-Orient.

Des élections législatives, un Parlement et un gouvernement suffisent-ils à proclamer que c'est là la fin de l'histoire – d'Irak – dans le sens expliqué par Francis Fukuyama ? Il faudra s'en remettre aux faits, mais la guerre d'Irak et le terrorisme ont contribué à ce que les actuels conflits potentiels du Proche-Orient – Iran, Syrie et Liban – deviennent interdépendants. Et le plus interdépendant de tous est le conflit israélo-palestinien qui a déterminé le cours des événements dans cette région du monde depuis le début du XX^e siècle.

Tous les pays qui se sont opposés ou ont refusé de reconnaître le droit d'existence de l'Etat d'Israël ou qui continuent à poser des conditions pour le faire, pour une raison ou une autre – Irak, Iran, Syrie et les chiites palestiniens – sont dans la ligne de mire des plans américains de démocratisation « assistée » du Proche-Orient. La démocratie, il n'y a pas de doute, est la grande question en suspens dans la majorité des pays arabes, mais elle ne changera pas de par elle-même la perception généralisée chez les arabes et les musulmans du monde du fait qu'ils sont objet d'une injustice historique.

Prophétiser le passé ou spéculer avec des conditionnels rétrospectifs est un exercice inutile et une perte de temps, mais les occasions perdues d'établir la paix sont tellement nombreuses, qu'aujourd'hui l'on ne distingue que la vision terroriste et suicidaire d'un côté, et de l'autre l'apparente décision d'imposer par la force les Etats de Droit. Mais l'emploi, non pas de la force mais de la pression politique quand il s'agit d'imposer les lois aux pays amis, ne régite plus.

Bien que la situation sur d'autres fronts, comme celui d'Irak et de Syrie, présente une certaine spécificité pas nécessairement liée au conflit israélo-palestinien, la plupart des analystes arabes coïncide à signaler qu'il n'y aura pas d'avancées durables sur les autres fronts – Irak, Iran, Syrie, Liban – si le processus de paix israélo-palestinien n'est pas mis en marche et la Feuille de Route du Quartet (Etats-Unis, Europe, ONU et Russie) appliquée.

Dans ce contexte, la disparition de la vie politique active du premier ministre israélien Ariel Sharon et le considérable – et inattendu – triomphe électoral de l'organisation Hamas, que les USA et Israël ont qualifié de terroriste, auxquels s'ajoutent les carences, voire la corruption, de l'Autorité nationale palestinienne, ont ouvert une nouvelle étape d'incertitude pour Israël et le Proche-Orient. Les palestiniens affirment que peu leur



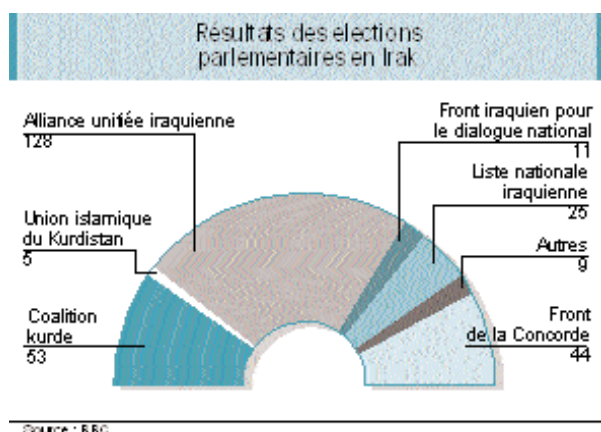
Une pancarte avec les images (de gauche à droite) de l'ayatollah décédé Mohammed Baker Al-Sader, du grand ayatollah Ali Al-Sistani et de l'ayatollah décédé Mohammed Sadeq Al-Sader précède la manifestation de soutien au premier ministre contesté Ibrahim Al-Djaafari dans la ville sainte de Nadjaf, le 4 mars 2006. Des factions politiques kurdes et sunnites ont rejeté la candidature de Djaafari, pour diriger le prochain gouvernement./ AFP

importe qui gouverne en Israël, le Likoud, les travaillistes ou la nouvelle formation créée par Sharon, Kadima (En avant, en hébreu), mais le triomphe électoral du Hamas ne laisse quant à lui personne indifférent.

Les différents conflits du Proche-Orient avec Occident se posent d'une façon tellement antinomique qu'ils ont empêché la possibilité qui se présentait aux sunnites, au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, d'explorer à quel point ils pouvaient aller de l'avant avec les réformes qu'ils essayèrent d'imposer dans le monde islamique. Après tout, le réformisme, aussi bien des *moutazilites* des premiers temps de l'islam au IX^e siècle, que lors des dernières décennies de l'Empire ottoman, a toujours fait partie des élites arabo-musulmanes qui essayent de trouver leurs propres voies vers la modernité.

Nos Etats et gouvernements en tant que tels n'ont même pas su voir que parmi les chiites, il existait aussi un mouvement réformiste très important, probablement d'une plus grande portée que le réformisme sunnite, et qu'il aurait peut-être permis une convergence de valeurs spirituelles, morales et, en définitive, démocratiques et de systèmes juridiques avec Occident, depuis la différence.

Les puissances coloniales firent peu de cas du mouvement de réformes que les chiites du Jbel Amal du Liban entreprirent depuis la fin du XIX^e siècle qui, à la différence du réformisme sunnite qui préconisait le retour aux origines, aux salafs, aux ancêtres, privilégiait l'*ijtihad* ou l'interprétation que de nombreux Etats arabes avec une moindre force morale, essayent d'imposer au-



jour d'hui comme palliatif face à la rigueur intégriste et extrémiste. Contrairement aux sunnites, les chiïtes étaient loin de considérer la période de l'apparition de l'islam comme « l'âge d'or » auquel croient les sunnites, ou les « compagnons » du prophète Mahomet comme les ancêtres qu'il fallait glorifier. Les chiïtes du Jbel Amal furent des pionniers de la réflexion réformatrice de plus grande envergure dans le contexte du chiïsme de leur époque.

L'ignorance ou le mépris occidental pour ces réformismes, et le manque d'appui ou de considération que les gouvernements occidentaux leur prêtèrent, inquiets premièrement de la colonisation, ensuite du contrôle des Etats indépendants, et aujourd'hui de la sécurité, énergétique et de tout genre, équivaldrait dans une situation historique inversée à ce que l'islam, éventuellement colonisateur, eusse complètement ignoré l'importance de la réforme luthérienne et eusse gardé l'image du christianisme des croisades.

L'Europe a manqué l'occasion de se montrer plus subtile et plus compréhensive, plus démocratique en somme, et les USA, malgré les moyens d'analyse et de réflexion dont ils disposent, d'un haut niveau universellement reconnu, ne semblent même pas se rendre compte du fait qu'aucune victoire militaire n'est éternelle et que les guerres produisent uniquement des désirs de revanche. Maintenant il ne reste plus qu'à espérer que l'aventure d'Irak finisse bien ou pas tout à fait mal, et qu'il ne soit pas nécessaire de s'embarquer dans de nouvelles aventures en Iran et en Syrie.

La déclaration du président français, Jacques Chirac, en janvier 2006, en pleine crise occidentale avec l'Iran, disant que la France n'exclut pas une réponse nucléaire contre des Etats terroristes, rappelle que les néoconservateurs américains n'ont ni le privilège ni l'exclusivité de ces manières extrêmes qui souvent font peur et qui nous donnent à penser sur le genre de monde que nous voulons construire ou détruire. Les chiïtes, qui disposent déjà de leur propre Etat en Iran, qui ont triomphé lors des élections législatives palestiniennes de janvier, qui vont triompher lors des élections libanaises lorsqu'elles auront lieu, qui contrôlent le gouvernement d'Irak et une des régions du pays les plus sensibles pour la sécurité d'Occident, sont à nou-

veau au premier rang de l'actualité au Proche-Orient. Les réformismes ont été oubliés aussi bien parmi les chiïtes que parmi les sunnites, et tandis que les modérés d'une branche ou une autre de l'islam se maintiennent en hibernation, il se produit une évolution des radicalismes extrêmes des deux confessions vers le terrorisme.

Approuver une Constitution où tous les iraqiens se sentent identifiés n'est pas une tâche facile, mais, à ce sujet, la situation en Irak est aujourd'hui meilleure qu'en 2002. Formellement, il ne reste plus rien de la grande structure de contrôle de la société, du pouvoir et des appareils de sécurité de l'Etat que le parti Baas iraquien avait construit. Il ne reste rien non plus du pouvoir personnel de la famille des *takriti*, bien que les avocats de Saddam Hussein essayent de transformer le procès contre ce dernier pour crimes contre l'humanité en une dénonciation de ceux qui le jugent. En Irak, aujourd'hui, il existe une Assemblée nationale légitimement élue, un chef d'Etat, un vice-président, un premier ministre et un gouvernement de coalition qui représente tous les groupes et sensibilités du pays socialement assises.

Toutes les conditions requises par le pays pour faire un grand saut politique en avant dans la prochaine décennie sont réunies. Mais il existe aussi une fragilité extraordinaire dans tout ce qui a été acquis. L'occupation américaine n'est pas seulement un problème en tant que telle, elle a aussi laissé dans la rue une grande partie des cadres du Baas qui faisaient partie de l'administration iraquienne. Elle a surtout disloqué et licencié un nombre considérable d'officiers, de militaires et de membres des forces de sécurité qu'elle aurait probablement dû conserver. La fréquence et le rythme des attentats terroristes et la transformation d'Irak en un vaste champ d'expérience et d'entraînement pour le terrorisme devrait permettre d'une fois pour toute de réfléchir et surtout d'agir contre une « logistique » du terrorisme qui de par son envergure échappe aux possibilités des groupes extrémistes, aussi puissants soient-ils.

Le système constitutionnel et gouvernemental qui a été mis en marche en Irak peut, suivant certaines circonstances, succomber à la tendance naturelle des chiïtes iraqiens à s'allier avec leurs coreligionnaires d'Iran, et à celle des kurdes à s'émanciper des pouvoirs qui les ont toujours opprimés et avec lesquels ils n'ont aucune affinité à la base qui justifierait la reconnaissance mutuelle dans un Etat unique. Les USA et éventuellement l'Europe peuvent aussi être tentés d'importer en Irak des formules d'organisation confessionnelle de l'Etat comme la libanaise, ancienne et anachronique, mais qui présenterait l'avantage de disperser en plusieurs entités autonomes la force d'un pays ayant un grand potentiel économique, militaire et humain comme l'Irak.

Dans ce pays, comme dans le reste du Proche-Orient, l'action politique devrait être celle qui apportera aux philosophes des éléments pour déduire si nous nous acheminons vers un choc de civilisations ou vers la fin de l'histoire, et non l'inverse. ■